

Conseil de sécurité

Provisoire

Soixante et onzième année

7781e séance

Mardi 4 octobre 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Moustafa
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	France	M. Lamek
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2016/812)

16-30715 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en russe*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. l'Ambassadeur Gerard van Bohemen, Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de septembre. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur van Bohemen et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2016/812)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/812, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de la situation au Darfour. Le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2016/812) a été publié le 27 septembre et il propose une mise à jour sur les principaux développements. Je souhaiterais donc me concentrer aujourd'hui sur certains des points les plus importants de ce rapport, ainsi que sur plusieurs événements importants qui sont survenus au cours de la semaine écoulée.

D'abord, concernant la situation sécuritaire, il faut reconnaître que dans la région du djebel Mara, au centre du Darfour, elle est restée tendue. Les combats entre les forces armées soudanaises et l'Armée de libération du Soudan – faction Abdul Wahid qui se sont déroulés entre janvier et mai ont certes baissé quelque peu en intensité, mais ils n'ont jamais complètement cessé. Depuis le mois de juin, il faut le constater, il y a eu de nouvelles escarmouches; il y a eu, en particulier, des bombardements aériens fréquents dans la zone. On a eu le sentiment que la situation sécuritaire se dégradait à nouveau à partir du 17 septembre. Il y a eu des informations sur des combats intenses dans les environs de Golo et de Guldo, qui se trouvent au nord-est de Nertiti dans le Darfour central. Dans la partie ouest du djebel Mara, il y aurait eu également des affrontements au cours desquels pas moins de neuf villages auraient fait l'objet d'attaques.

Malheureusement, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) n'a pas été en mesure de confirmer ces informations ni d'évaluer de manière exacte la situation militaire parce que, il faut le redire, le Gouvernement soudanais continue d'imposer des restrictions d'accès. Nous avons quand même des oreilles et, comme semblent le démontrer les récents affrontements, depuis que l'offensive a été déclenchée par le Gouvernement soudanais au mois de janvier, il semble bien que les forces gouvernementales n'aient réussi que partiellement à réaliser leur objectif, qui était de déloger les combattants de l'Armée de libération du Soudan – faction Abdul Wahid de leurs bases opérationnelles qui, comme le Conseil le sait, se concentrent dans les contreforts du djebel Mara. La poursuite des combats ces dernières semaines est évidemment un facteur de préoccupation parce que la saison sèche est en train de s'installer et qu'elle est en général la période la plus propice à des opérations militaires d'une certaine ampleur.

Il y a par ailleurs des informations limitées et contradictoires sur ce que représente l'Armée de libération du Soudan – faction Abdul Wahid. Le mouvement continue de nier avoir perdu du terrain ou subi des pertes dans le djebel Mara, mais le Gouvernement maintient que l'ensemble de la région est sous le contrôle des forces régulières, et que les dernières attaques rebelles ne seraient en réalité que des tentatives

un peu désespérées pour donner l'illusion que la faction Abdul Wahid survit politiquement et militairement.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La situation sur le plan de la sécurité dans les autres régions du Darfour est restée calme, même s'il y a eu une flambée de violence saisonnière, avec des accrochages sporadiques entre éleveurs et agriculteurs concernant l'utilisation et la gestion des pâturages et des ressources en eau. Des violences intercommunautaires et intracommunautaires ont éclaté dans plusieurs zones sensibles, mais globalement il y a eu une baisse du nombre d'affrontements à grande échelle. Les autorités locales ont continué de prendre des mesures pour contenir la situation en facilitant des accords de paix et en veillant à maintenir une présence gouvernementale dans les zones plus sensibles. Khartoum a également annoncé une stratégie pour lutter contre les conflits intercommunautaires et endiguer la criminalité qui prévoit, entre autres mesures, une réglementation et un contrôle des armes. Cette reconnaissance de la gravité de la situation est indiscutablement un élément encourageant.

Mais, au-delà de ces mesures, il faut encore s'attaquer à des défis complexes en matière de gouvernance et de développement, pour tenter de restaurer la cohésion sociale et la coexistence pacifique entre les communautés, dans une région paralysée par plus de 10 années de conflit. La MINUAD continue d'appuyer les initiatives des autorités centrales et locales afin de rétablir la paix et la stabilité entre les communautés. La Mission reste naturellement concentrée sur l'objectif central que lui a confié le Conseil de sécurité, c'est-à-dire protéger les civils. Je ne peux qu'appeler le Gouvernement soudanais et la communauté internationale à coopérer étroitement, afin de venir à bout, en bonne intelligence, de tous ces défis.

J'en viens à présent à l'aspect humanitaire. Les répercussions du conflit restent importantes. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, depuis la reprise des combats à Golo et Guldo le 17 septembre, les organismes humanitaires estiment qu'environ 5 500 nouveaux déplacés, principalement des femmes et des enfants, sont arrivés dans le camp situé au nord de Nertiti, même si les responsables locaux du camp font état de chiffres plus élevés – évoquant jusqu'à 12 500 personnes. Selon d'autres informations, 4 000 personnes supplémentaires seraient arrivées dans la ville de Guldo. À ce stade, aucun des chiffres rapportés ne peut être vérifié. Les autorités locales ont transmis aux organismes humanitaires des instructions selon lesquelles ils doivent limiter leurs activités aux seuls dossiers enregistrés de longue date, et ne doivent pas vérifier, enregistrer ou communiquer les informations relatives aux déplacés nouvellement arrivés. En outre, les organisations non gouvernementales internationales signalent que toutes les missions entre Nertiti et Guldo ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre.

En dépit de ces restrictions en matière d'accès et de communication de l'information, la MINUAD continue de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire en assurant appui logistique et protection, tout en incitant les parties à cesser immédiatement les hostilités et en appelant le Gouvernement à permettre un accès immédiat, total et sans entrave aux zones de conflit dans le djebel Mara.

En ce qui concerne la situation politique, les membres se souviendront que l'accord sur la feuille de route a été signé à Addis-Abeba le 8 août par les membres de l'Appel du Soudan. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau a alors convoqué des pourparlers entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement de libération du peuple soudanais-Nord, le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minnawi. Ces pourparlers, qui se sont tenus du 9 au 14 août, ont porté sur des projets d'accords relatifs à l'accès humanitaire et à la cessation des hostilités aussi bien au Darfour que dans les deux zones. Toutefois, les deux volets des pourparlers ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre suite à des désaccords persistants entre les parties.

Face à ce blocage, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau, l'Envoyé spécial et la MINUAD ont continué leurs échanges avec les parties, afin de tenter d'aplanir les divergences. Début septembre, la MINUAD a tenu des consultations avec les dirigeants du Mouvement de libération du peuple soudanais-Nord, du MJE et de l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minnawi, à Kampala. Tous ont rappelé les points de désaccord et indiqué que, si toutes les parties faisaient preuve de la souplesse requise sur deux questions – la libération des prisonniers de guerre et le mécanisme de contrôle de l'aide humanitaire –, un accord pourrait être conclu.

Il est prévu que le Gouvernement et les mouvements armés du Darfour, aux côtés de représentants de la MINUAD, se rendent à Doha pour évoquer avec le Gouvernement qatarien la voie à suivre. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau a également organisé une

nouvelle série de consultations informelles à Addis-Abeba le week-end dernier. Malheureusement, l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid refusant de participer au processus de négociation, aucune consultation n'a eu lieu avec ses dirigeants depuis leur dernière rencontre avec le Représentant spécial conjoint de la MINUAD, en juillet, à Paris.

Entretemps, sur place au Darfour, le Président Al-Bashir a accueilli les Présidents tchadien et centrafricain, ainsi que l'Émir du Qatar, au cours d'une cérémonie organisée, le 7 septembre, pour marquer la fin de l'Autorité régionale du Darfour. À cette occasion, il a annoncé une nouvelle ère de paix et de stabilité pour le Darfour. Puis, le 21 septembre, le Président a publié un décret portant officiellement dissolution de l'Autorité régionale du Darfour et de tous les organes établis en vertu du Document de Doha pour la paix au Darfour, à de rares exceptions près. Le même jour, conformément à la promesse qu'avait faite le Président Al-Bashir, le Gouvernement a libéré 21 enfants qu'il disait avoir capturés lors d'affrontements avec le MJE en 2015.

Pour ce qui est du dialogue national, le 26 septembre, les recommandations formulées par la conférence de dialogue national ont été officiellement transmises au Président Al-Bashir, qui s'est engagé à les appliquer une fois la conférence achevée, le 10 octobre. Sachant que des désaccords politiques persistent concernant cette échéance, et que l'Appel du Soudan – comme il s'est lui-même baptisé – continue à rejeter la conférence de dialogue national, le processus politique reste sérieusement limité.

Il me plaît en revanche d'annoncer qu'il y a eu une certaine amélioration dans la délivrance des visas au personnel de la MINUAD, de même que dans le dédouanement des conteneurs de rations alimentaires destinées à nos contingents. Cela étant, une importante quantité de matériel appartenant à l'ONU et aux contingents est toujours retenue à Port-Soudan, ce qui continue d'entraver l'efficacité opérationnelle de la Mission. Au cours de mes tout derniers entretiens avec des responsables du Gouvernement soudanais, ceux-ci ont promis que des mesures seraient prises pour supprimer les obstacles bureaucratiques et procéduraux et obtenir le dédouanement de ces cargaisons.

Le 17 octobre, l'Union africaine, l'ONU et le Gouvernement soudanais reprendront leur dialogue sur une stratégie de sortie fondée sur les paramètres définis par le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Une étape cruciale de ce processus sera l'élaboration de critères concertés permettant d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la MINUAD, tels que convenus à l'issue de la dernière réunion du Groupe de travail conjoint, en mai.

Mettre fin aux souffrances interminables de la population civile au Darfour doit rester la première des priorités de la communauté internationale. Dans ce contexte, nous sommes au courant des allégations formulées dans le rapport qu'a publié Amnesty International le 29 septembre, selon lesquelles les forces du Gouvernement soudanais auraient utilisé des armes chimiques contre les civils dans le djebel Mara. Nous n'avons trouvé aucune preuve de l'utilisation d'armes chimiques dans le djebel Mara. Cela étant, comme les membres du Conseil le savent, le Gouvernement soudanais a toujours refusé d'accorder à la MINUAD l'accès aux zones de conflit dans la région du djebel Mara, ce qui l'a incontestablement empêchée de surveiller efficacement la situation et de faire rapport sur les conséquences des combats.

Je tiens à noter, en outre, que dans le cadre d'une première évaluation, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a déclaré qu'en l'absence de nouvelles informations ou de nouveaux éléments de preuve, il ne lui était pas possible, à ce stade, de tirer des conclusions sur la base du contenu du rapport d'Amnesty International. Je voudrais donc encourager le Gouvernement soudanais, qui est partie à la Convention sur les armes chimiques, à coopérer pleinement à toute enquête future de l'OIAC. Le Gouvernement de Khartoum a s'est d'ailleurs déclaré prêt à le faire dans ses déclarations à la presse, suite à la publication du rapport, lequel souligne l'urgence absolue d'une cessation des hostilités au Darfour et la nécessité pour le Conseil de sécurité d'agir à l'unisson afin de mettre fin au conflit armé dans la région.

Je voudrais conclure en soulignant qu'avec la signature par toutes les parties de la feuille de route politique proposée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, une étape importante du processus de paix a été franchie. Cet acquis doit maintenant être consolidé. Les parties doivent dorénavant mettre en œuvre la lettre et l'esprit du document et s'engager à reprendre les négociations en vue de parvenir rapidement à un accord sur la cessation des hostilités et sur les modalités de l'accès humanitaire aux zones de conflit. Je les exhorte à prêter une oreille attentive aux aspirations de leur peuple, qui ne souhaite

rien d'autre que la paix, la stabilité et un mieux-vivre dans le développement. Nous demeurons convaincus que le Conseil de sécurité apportera tout l'appui nécessaire aux efforts concertés des médiateurs internationaux en vue d'atteindre cet objectif.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Ladsous de son exposé.

Je donne maintenant la parole au membre du Conseil qui souhaite faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : J'ai demandé à prendre la parole, sachant que ces réunions d'information publiques peuvent également être utiles à l'ensemble des Membres s'ils ont la possibilité d'entendre notre avis, et ce, sans préjudice des consultations qui suivront et dans le cadre desquelles nous pourrons aborder des questions qui nécessitent une plus grande confidentialité.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter d'avoir assumé cette nouvelle responsabilité. Je tiens également à vous assurer du plein appui de ma délégation. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Gerard van Bohemen, Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande, et toute son équipe de l'excellent travail qu'ils ont accompli durant sa présidence au mois de septembre. Cela a été un mois particulièrement difficile, non seulement en termes de logistique, mais aussi en raison des divers événements qui se sont produits.

Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Hervé Ladsous, de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2016/812). Dans mes brèves observations, je vais évoquer trois points : le processus politique, la situation humanitaire et les restrictions imposées à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et aux acteurs humanitaires.

L'Uruguay se félicite des différentes mesures, mentionnées par M. Ladsous, qui ont été prises depuis la signature de l'accord sur la feuille de route le 8 août dernier par divers mouvements, notamment l'Appel du Soudan, le Mouvement pour la justice et l'égalité, l'Armée de libération du Soudan-faction/Minni Minnawi et d'autres. L'accord auquel ont souscrit les nouveaux signataires, qui a été facilité par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et a déjà été signé par le Gouvernement soudanais, a pour objectif de préparer le terrain pour mettre fin aux conflits au Darfour et dans les deux zones, répondre aux besoins humanitaires urgents et traiter les causes profondes des conflits. Malheureusement, comme l'a également signalé M. Ladsous, il n'a pas été possible d'obtenir tous les résultats positifs escomptés, et nous sommes particulièrement préoccupés par l'absence de certains groupes à la table des négociations, dont, tout récemment, l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, qui continue de rejeter tout type de dialogue.

En ce qui concerne la situation humanitaire, l'Uruguay réaffirme sa préoccupation concernant les plus de 2,5 millions de personnes qui ont été déplacées, tout en jugeant encourageant que le rapport du Secrétaire général signale que les hostilités ouvertes ont globalement diminué au Darfour au cours des derniers mois. D'après les informations fournies par l'équipe humanitaire de l'ONU, plus de 80 000 personnes, en particulier des femmes et des enfants, auraient été déplacées au Darfour depuis le début de l'année, en particulier en raison des affrontements dans la région du djebel Mara.

Dans ce contexte, il est essentiel que le personnel de la MINUAD puisse se conformer pleinement aux dispositions énoncées dans son mandat, et que soient remplies les conditions permettant aux acteurs humanitaires de fournir l'aide humanitaire aux populations touchées par le conflit. Il est également indispensable que le Gouvernement soudanais garantisse sans plus attendre l'accès sans entrave de la MINUAD et des partenaires humanitaires aux communautés touchées par le conflit en vue de mener des missions de surveillance et de vérification, et d'acheminer l'aide humanitaire.

En outre, bien qu'il y ait eu une amélioration relative s'agissant de la délivrance de visas au personnel de la MINUAD et du dédouanement des conteneurs de rations des troupes, nous répétons que conformément à ses obligations au titre de l'accord sur le statut des Forces, le Gouvernement soudanais doit prendre d'urgence des mesures propres à lever tous les obstacles bureaucratiques et garantir à la MINUAD les conditions dont elle a besoin pour s'acquitter pleinement de son mandat. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises dans le cas d'opérations dans d'autres régions, ma délégation attache une importance particulière à la question du respect par les États de leurs obligations vis-à-vis des opérations des Nations Unies sur leur territoire.

Pour terminer, je tiens à exprimer la gratitude de l'Uruguay à l'ensemble du personnel de la MINUAD, ainsi qu'à l'équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire et ses partenaires, qui continuent d'œuvrer inlassablement, souvent dans des conditions difficiles, à l'instauration d'une paix durable au Darfour.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je voudrais également exprimer mes remerciements et mon estime au Président sortant, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande, pour sa direction avisée des travaux du Conseil en septembre. Je voudrais, en outre, remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2016/812) et M. Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, de son exposé.

La situation au Darfour s'est considérablement améliorée sur le plan de la sécurité au cours de la période considérée. Les forces armées soudanaises ont réussi à repousser les groupes rebelles dans tous les États et sous-régions du Darfour, à l'exception de quelques poches dans le djebel Mara, une sous-région du Darfour central, qui est l'une des cinq unités administratives du Grand Darfour. J'explique tout simplement la géographie de la zone que nous examinons aujourd'hui. Il s'agit de la sous-région du djebel Mara, qui est utilisée par les rebelles d'Abdul Wahid.

Les cinq États fédéraux du Darfour et le Gouvernement de Khartoum ont déployé des efforts considérables pour rétablir la sécurité et prévenir les conflits tribaux, ce qui a permis de les réduire et d'en éliminer pratiquement toutes les conséquences. Suite à l'amélioration des conditions de sécurité, le nombre de retours a augmenté. Selon les statistiques humanitaires, plus de 150 000 déplacés sont rentrés dans leurs villages où ils jouissent de la sécurité et où des services de base sont mis à leur disposition, notamment grâce à l'appui du Qatar, un pays frère, et de la Ligue arabe dans le cadre du Document de Doha pour la paix au Darfour. Le Gouvernement soudanais met également tout en œuvre pour répondre aux besoins des déplacés et de ceux qui souhaitent rester dans des camps, ainsi que pour intégrer ces camps dans les villages et garantir la prestation des services nécessaires.

Au début de septembre, en présence du Président de la République du Soudan et avec la participation de l'Émir du Qatar, S. A. le cheik Tamim Bin Hamad Al-Thani, du Président du Tchad et du Président de la République centrafricaine, une cérémonie a été organisée au Darfour pour marquer la fin de l'Autorité régionale pour le Darfour, qui avait été établie en application du Document de Doha pour la paix au Darfour en vue de superviser la mise en œuvre des dispositions de l'Accord. Cet Accord a été pleinement mis en œuvre, notamment le référendum administratif par lequel les habitants du Darfour ont décidé de maintenir en place le système actuel constitué de cinq États. Cette cérémonie a été caractérisée par une large participation, ce qui signifie que les habitants de cette région sont en sécurité, jouissent de leurs droits et s'acquittent de leurs obligations. Cela a également été démontré par leur participation au référendum administratif et à d'autres activités, notamment des activités de construction, pour changer l'image de cette région qui nous est très chère.

Le Gouvernement soudanais ne ménage pas ses efforts pour instaurer une paix globale et durable sur tout le territoire national, et éloigner le spectre de la violence et de la guerre, comme l'illustre notamment l'initiative de dialogue national lancée par le Président de la République. Les sous-comités spécialisés ont entamé leurs délibérations et doivent soumettre leurs recommandations à la conférence de dialogue national, le 10 octobre. La porte est ouverte et une invitation est lancée à tous les fils du pays qui veulent se joindre à ces efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du rejet de la violence. Nous voulons construire notre pays sur les fondements de l'unanimité et du consensus.

J'appelle donc la communauté internationale et le Conseil à faire pression sur tous ceux qui ne souhaitent pas se joindre aux efforts de dialogue national. Je me dois de mentionner à cet égard la signature par certains groupes armés et partis politiques de la feuille de route à Addis-Abeba, sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. En revanche, Abdul Wahid al-Nur et ses rebelles ont rejeté toutes les initiatives et tous les appels à la paix et à la négociation et comptent sur le soutien de certains pays. Je voudrais saisir cette occasion pour demander à tous ceux qui offrent protection et appui à Abdul Wahid al-Nur de cesser de le faire et de faire pression sur lui pour qu'il se joigne à ces efforts de paix au Darfour.

Je voudrais réitérer qu'il est grand temps de commencer à élaborer une stratégie de sortie pour

l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et à réduire ses effectifs dans les zones où leur présence n'est plus nécessaire, notamment dans l'ouest, le nord et le sud du Darfour. Je voudrais indiquer encore une fois que le Gouvernement soudanais souhaite que cette réduction d'effectifs soit faite graduellement, en plusieurs étapes, afin d'assurer le transfert des tâches de la MINUAD à l'équipe de pays des Nations Unies chargée d'instaurer la paix et la sécurité au Darfour dans le cadre des projets de développement.

Le rapport du Secrétaire général met en évidence plusieurs aspects positifs au Darfour, notamment le rétablissement de la paix et la réduction de la criminalité et du banditisme. Il fait également état d'une réduction du nombre de conflits tribaux au cours de la période considérée, ainsi que d'une diminution des activités des groupes armés. Les efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour instaurer la paix et la sécurité au Darfour sont également mis en exergue dans le rapport. Je réaffirme que notre gouvernement est déterminé à coopérer avec la MINUAD et à coordonner ses efforts avec celle-ci pour qu'elle puisse s'acquitter pleinement de son mandat, y compris la stratégie de sortie, conformément à la résolution 1769 (2007). Nous avons toujours fait preuve d'un engagement ferme en faveur de la MINUAD depuis son déploiement jusqu'à présent, et nous continuerons à le faire jusqu'au départ de son dernier soldat. Je tiens également à rappeler ce qu'ont dit les responsables de la MINUAD, à savoir que la délivrance de visas n'est plus un problème. Je voudrais mentionner en outre les mesures prises par les autorités soudanaises relativement au dédouanement des conteneurs de rations de la MINUAD, lesquelles ont permis d'accélérer les procédures à Port-Soudan et de dédouaner la majorité des cargaisons.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Il y a 13 ans, en 2003, le conflit du Darfour éclatait. À cette époque, il était considéré comme le pire conflit dans le monde. En 2004, l'Accord de N'Djamena a été signé et a été suivi par l'Accord d'Abuja en 2006, mais cela n'a servi à rien. Des saboteurs, de l'intérieur et de l'extérieur du Soudan, ont uni leurs forces avec beaucoup d'efficacité. En 2011, grâce aux efforts conjoints du Gouvernement soudanais, de l'ONU, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, l'accord de Doha a été conclu et a été mis en œuvre jusqu'en septembre de cette année, lorsque nous avons célébré officiellement la fin du conflit.

Lors de sa rencontre avec le Ministre soudanais des affaires étrangères, la semaine dernière, le Secrétaire général a déclaré, d'une manière réfléchie et avec perspicacité, qu'ensemble, nous avions connu des moments difficiles et parcouru un long chemin. Il y avait des images de la guerre du Darfour partout, et maintenant nous sommes en train de parler de reconstruction, de développement et de stratégie de sortie. Il est temps d'empêcher les saboteurs qui se cachent sous divers déguisements et masques de prolonger le conflit au Soudan et de détruire le pays. Ils ne veulent pas lâcher prise, mais tous ensemble, avec l'aide du Conseil de sécurité, nous sommes sûrs qu'ils ne parviendront pas à leurs fins.

Le Président (*parle en russe*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.